

**ANNEE 2022**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 11 FEVRIER 2022**

*Délibération n°*

**2022010**

Date de convocation : 07/02/2022

Date d'affichage : 15/02/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17  
Pouvoirs : 5  
Nombre de votants : 22

Vote : 22 (dont 5 pouvoirs)

Pour : 22

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Affiché le

ID : 064-216401000-20220211-D2022010-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 11 février à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située Chemin de Carricazart à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 février 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents* : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Mikel AMILIBIA, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Céline FAYS, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Sylvie ITHOURRIA.

*Absents excusés* : Bernard COMBES (pouvoir à Marc PERRIER), Philippe ENSALES (pouvoir à Christian GARRIGUES), Nathalie HARAN (pouvoir à Michel LAHORGUE), Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Frédéric ETCHEGARAY), Cédric BRESAC (pouvoir à Céline FAYS), Maud BARRAL.

*Secrétaire de séance* : Mme Sylvie ITHOURRIA.

### **OJ n°1 : Désignation des représentants auprès du Syndicat de la Nive Maritime**

Monsieur Le Maire explique qu'en raison de la démission de M. Philippe BIGOTEAU, en date du 2 février 2022, il convient de mettre à jour la liste des représentants de la commune auprès du syndicat de la Nive Maritime.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection de deux délégués titulaires et un délégué suppléant :

Candidats : M. Christian GARRIGUES  
Mme Fleur BEYRIS  
M. Jean-Baptiste HALTY

Nbre de voix	Pour	Contre	Abstention
C. GARRIGUES	22	0	0
F. BEYRIS	22	0	0
M. HALTY	22	0	0

➤ Le Conseil Municipal désigne :

- **M. Christian GARRIGUES & Mme Fleur BEYRIS**, délégués titulaires,
- **M. Jean-Baptiste HALTY**, délégué suppléant,

pour représenter la commune auprès du Syndicat de la Nive maritime.

Fait à Bassussarry le 11 février 2022.

Le Maire,  
**Michel LAHORGUE**

